



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge

après dépôt de l'acte au greffe

Rése Monit beld



18 337 2319

au greffe du tribunal de l'entreprise francophone de Graffe (elles

N° d'entreprise : 0725 726 383

Dénomination

(en entier): MINIMOYS SCS

(en abrégé):

Forme juridique: SOCIETE EN COMMANDITE SIMPLE

Adresse complète du siège : RUE GARIBALDI 72

1060 SAINT-GILLES

Objet de l'acte: Demission - Nomination - Transfert de parts sociales

Ce vendredi 14 juin 2019 à 18 heures, s'est tenu une assemblée générale extraordinaire au siège social de la société.

A l'unanimité, les associés marquent leur accord sur l'ensemble des actes suivants

Tous les associés étant présents, l'Assemblée peut valablement délibérer

Il est décidé :

D'accepter la démission de Monsieur TEMSAMANI NYA Ahmed de son poste de gérant et d'associé commandité en date du 14 juin 2019 ; la décharge pour son mandat lui est accordé ;

De transférer l'intégralité des parts sociales de Monsieur TEMSAMANI NYA Ahmed soit 50 parts à Madame EL MESSAOUDI Fatima;

De nommer Madame EL MESSAOUDI Fatima comme gérante, qui accepte en date du 14 juin 2019;

Avant cette Assemblée, les parts sont réparties comme suit :

TEMSAMANI NYA Ahmed 50 parts EL MESSAOUDI Fatima 50 parts Soit 100 parts représentant la totalité du capital

Après cette Assemblée, les parts sont réparties comme suit :

TEMSAMANI NYA Ahmed 0 parts EL MESSAOUDI Fatima 100 parts Soit 100 parts représentant la totalité du capital

L'ensemble de ces décisions prennent effet immédiatement.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures.

TEMSAMANI NYA Ahmed

EL MESSAOUDI Fatima

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).